

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007056300065	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SPIC ASSAINISSEMENT
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE TOUL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	42

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 844 584,06	4 235 986,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 608 598,06
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 844 584,06	5 844 584,06

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 319 540,84	5 750 586,22
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	271 813,33	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 840 767,95
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 591 354,17	8 591 354,17

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	14 435 938,23	14 435 938,23

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 492 200,00	0,00	1 951 817,45	1 951 817,45	1 951 817,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	620 000,00	0,00	675 000,00	675 000,00	675 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des dépenses de gestion des services		3 119 700,00	0,00	2 634 817,45	2 634 817,45	2 634 817,45
66	Charges financières	195 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
67	Charges exceptionnelles	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 484 700,00	0,00	3 029 817,45	3 029 817,45	3 029 817,45
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 139 212,12		1 675 766,61	1 675 766,61	1 675 766,61
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 100 000,00		1 139 000,00	1 139 000,00	1 139 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 239 212,12		2 814 766,61	2 814 766,61	2 814 766,61
TOTAL		5 723 912,12	0,00	5 844 584,06	5 844 584,06	5 844 584,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 844 584,06
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 922 500,00	0,00	3 919 486,00	3 919 486,00	3 919 486,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 992 500,00	0,00	3 939 486,00	3 939 486,00	3 939 486,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 993 500,00	0,00	3 948 986,00	3 948 986,00	3 948 986,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	230 000,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		230 000,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
TOTAL		4 223 500,00	0,00	4 235 986,00	4 235 986,00	4 235 986,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 608 598,06
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 844 584,06
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 527 766,61
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 042 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	14 290,02	709,98	34 850,02	34 850,02	35 560,00
21	Immobilisations corporelles	1 548 470,25	271 103,35	925 650,00	925 650,00	1 196 753,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 592 217,18	0,00	5 851 000,00	5 851 000,00	5 851 000,00
	Total des dépenses d'équipement	7 154 977,45	271 813,33	6 811 500,02	6 811 500,02	7 083 313,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	475 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00	505 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		16 040,82	16 040,82	16 040,82
	Total des dépenses financières	495 000,00	0,00	521 040,82	521 040,82	521 040,82
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 649 977,45	271 813,33	7 332 540,84	7 332 540,84	7 604 354,17
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	230 000,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	330 000,00		987 000,00	987 000,00	987 000,00
	TOTAL	7 979 977,45	271 813,33	8 319 540,84	8 319 540,84	8 591 354,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 591 354,17
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 227 774,00	0,00	2 235 819,61	2 235 819,61	2 235 819,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 227 774,00	0,00	2 235 819,61	2 235 819,61	2 235 819,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 232 774,00	0,00	2 235 819,61	2 235 819,61	2 235 819,61
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 139 212,12		1 675 766,61	1 675 766,61	1 675 766,61

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100 000,00		1 139 000,00	1 139 000,00	1 139 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 339 212,12		3 514 766,61	3 514 766,61	3 514 766,61
TOTAL		6 571 986,12	0,00	5 750 586,22	5 750 586,22	5 750 586,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		2 840 767,95
--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 591 354,17
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 527 766,61
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 951 817,45		1 951 817,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	675 000,00		675 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00		8 000,00
66	Charges financières	225 000,00	0,00	225 000,00
67	Charges exceptionnelles	130 000,00	0,00	130 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 139 000,00	1 139 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 675 766,61	1 675 766,61
	Dépenses d'exploitation – Total	3 029 817,45	2 814 766,61	5 844 584,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 844 584,06
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	287 000,00	287 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	505 000,00	0,00	505 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 851 000,00		5 851 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	35 560,00	0,00	35 560,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 196 753,35	0,00	1 196 753,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	700 000,00	700 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	16 040,82		16 040,82
	Dépenses d'investissement – Total	7 604 354,17	987 000,00	8 591 354,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 591 354,17
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 919 486,00		3 919 486,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 500,00	287 000,00	296 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 948 986,00	287 000,00	4 235 986,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 608 598,06
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 844 584,06
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 235 819,61	0,00	2 235 819,61
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	700 000,00	700 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 139 000,00	1 139 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 675 766,61	1 675 766,61
Recettes d'investissement – Total		2 235 819,61	3 514 766,61	5 750 586,22

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 840 767,95
--	---------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 591 354,17
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A/7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 492 200,00	1 951 817,45	1 951 817,45
604	Achats d'études, prestations de services	240 000,00	179 610,00	179 610,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	413 000,00	226 852,45	226 852,45
6063	Fournitures entretien et petit équipt	75 000,00	66 813,00	66 813,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	15 000,00	16 143,00	16 143,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 434 094,00	1 157 571,00	1 157 571,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	13 000,00	13 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	25 000,00	25 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	111 276,00	120 388,00	120 388,00
61551	Entretien matériel roulant	7 126,00	20 240,00	20 240,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	21 000,00	22 000,00	22 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	17 000,00	18 000,00	18 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	47 000,00	40 000,00	40 000,00
6288	Autres	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	700,00	700,00	700,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	6 000,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	620 000,00	675 000,00	675 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	620 000,00	675 000,00	675 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 900,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	1 595,00	2 000,00	2 000,00
656	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 119 700,00	2 634 817,45	2 634 817,45
66	Charges financières (b) (8)	195 000,00	225 000,00	225 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	195 000,00	220 000,00	220 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	30 000,00	30 000,00	30 000,00
676	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 484 700,00	3 029 817,45	3 029 817,45
023	Virement à la section d'investissement	1 139 212,12	1 675 766,61	1 675 766,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 100 000,00	1 139 000,00	1 139 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 100 000,00	1 139 000,00	1 139 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 239 212,12	2 814 766,61	2 814 766,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 239 212,12	2 814 766,61	2 814 766,61
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 723 912,12	5 844 584,06	5 844 584,06

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				5 844 584,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	48 763,87
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	43 763,87
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 922 500,00	3 919 486,00	3 919 486,00
704	Travaux	384 000,00	197 571,00	197 571,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 228 000,00	3 279 515,00	3 279 515,00
70613	Participations assainissement collectif	0,00	130 000,00	130 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	23 000,00	15 500,00	15 500,00
7068	Autres prestations de services	60 000,00	46 900,00	46 900,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	227 500,00	250 000,00	250 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	20 000,00	20 000,00
741	Primes d'épuration	50 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courants	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 992 500,00	3 939 486,00	3 939 486,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	9 500,00	9 500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	8 000,00	8 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 993 500,00	3 948 986,00	3 948 986,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	230 000,00	287 000,00	287 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	230 000,00	287 000,00	287 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		230 000,00	287 000,00	287 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 223 500,00	4 235 986,00	4 235 986,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 608 598,06
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 844 584,06
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	14 290,02	34 850,02	34 850,02
2031	Frais d'études	0,00	34 850,02	34 850,02
2051	Concessions et droits assimilés	14 290,02	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 548 470,25	925 650,00	925 650,00
2111	Terrains nus	0,00	7 000,00	7 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 340 070,25	716 000,00	716 000,00
2155	Outils industriel	49 400,00	118 650,00	118 650,00
2182	Matériel de transport	51 000,00	60 000,00	60 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	108 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1003	Opération d'équipement n° 1003 (5)	18 718,00	0,00	0,00
1102	Opération d'équipement n° 1102 (5)	369 065,18	34 000,00	34 000,00
1301	Opération d'équipement n° 1301 (5)	1 169 104,00	582 000,00	582 000,00
2001	Opération d'équipement n° 2001 (5)	3 834 330,00	4 224 500,00	4 224 500,00
2102	Opération d'équipement n° 2102 (5)	66 000,00	440 000,00	440 000,00
2201	Opération d'équipement n° 2201 (5)	145 000,00	430 000,00	430 000,00
2401	Opération d'équipement n° 2401 (5)	0,00	140 500,00	140 500,00
Total des dépenses d'équipement		7 154 977,45	6 811 500,02	6 811 500,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	475 000,00	505 000,00	505 000,00
1641	Emprunts en euros	461 300,00	505 000,00	505 000,00
1676	Autres dettes condit° particulières	6 020,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	7 680,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	16 040,82	16 040,82
Total des dépenses financières		495 000,00	521 040,82	521 040,82
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 649 977,45	7 332 540,84	7 332 540,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	230 000,00	287 000,00	287 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	230 000,00	287 000,00	287 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	137 000,00	194 000,00	194 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	12 000,00	9 000,00	9 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	47 000,00	47 000,00	47 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13916	Autres subventions d'équipement	25 000,00	24 000,00	24 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	4 000,00	4 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	700 000,00	700 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		330 000,00	987 000,00	987 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 979 977,45	8 319 540,84	8 319 540,84

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	271 813,33
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 591 354,17
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 040 = RC 042.
- (8) Le compte 15 . 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 227 774,00	2 235 819,61	2 235 819,61
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	4 227 774,00	2 235 819,61	2 235 819,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 227 774,00	2 235 819,61	2 235 819,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 232 774,00	2 235 819,61	2 235 819,61
021	Virement de la section d'exploitation	1 139 212,12	1 675 766,61	1 675 766,61
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	1 100 000,00	1 139 000,00	1 139 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00	12 000,00	12 000,00
28131	Bâtiments	100 000,00	96 000,00	96 000,00
28135	Installations générales, agencements, ...	2 000,00	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	488 000,00	605 000,00	605 000,00
28155	Outils industriel	10 000,00	9 000,00	9 000,00
28174	Constructions sur soi d'autrui (mad)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	450 000,00	377 000,00	377 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	17 000,00	19 000,00	19 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	3 000,00	16 000,00	16 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 239 212,12	2 814 766,61	2 814 766,61
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	700 000,00	700 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 339 212,12	3 514 766,61	3 514 766,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 571 986,12	5 750 586,22	5 750 586,22

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 840 767,95
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 591 354,17
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15.12 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1003 (1)
LIBELLE : AP TRONDES STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 136 689,58	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	57 821,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	57 551,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 078 868,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	1 032 181,75	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo, incorp.	46 686,74	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 370 142,59
13	Subventions d'investissement	0,00	370 142,59
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	370 142,59
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	370 142,59
---	-------------------

(1) Cuvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1102 (1)
LIBELLE : BOUCQ OPFI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 610 369,73	a 0,00	34 000,00	b 34 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	62 495,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	60 938,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 557,77	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 547 873,76	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00
2315	Installat", matériel et outillage techni	1 485 372,43	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00
239	Avances commandes immo. incorp.	62 501,33	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 168 438,96
13	Subventions d'investissement	0,00	168 438,96
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	168 438,96
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	134 438,96
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Couvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1301 (1)
LIBELLE : BOUVRON STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	364 462,00	a 0,00	582 000,00	b 582 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 472,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 471,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 001,39	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	336 989,19	0,00	582 000,00	582 000,00	0,00
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage techni	336 989,19	0,00	582 000,00	582 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 137 997,30
13	Subventions d'investissement	0,00	137 997,30
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	137 997,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-444 002,70
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2001 (1)
LIBELLE : TERRES TOULOISES NORD

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 413 982,49	a 0,00	4 224 500,00	b 4 224 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	305 147,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	299 864,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 283,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 636,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	6 636,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 102 198,31	0,00	4 224 500,00	4 224 500,00	0,00
2316	Installat*, matériel et outillage techni	1 875 185,80	0,00	4 224 500,00	4 224 500,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	227 012,51	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 886 295,32
13	Subventions d'investissement	0,00	886 295,32
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	886 295,32
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 338 204,68
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2102 (1)
LIBELLE : STEP LANEUVEVILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	87 874,29	a 0,00	440 000,00	b 440 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	87 874,29	0,00	440 000,00	440 000,00	0,00
2031	Frais d'études	87 874,29	0,00	440 000,00	440 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 554 639,62
13	Subventions d'investissement	0,00	554 639,62
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	554 639,62
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	114 639,62
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2201 (1)
LIBELLE : AP FOUG

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		109 053,52	a 0,00	430 000,00	b 430 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	109 053,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	106 063,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	430 000,00	430 000,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	0,00	430 000,00	430 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 118 305,82
13	Subventions d'investissement	0,00	118 305,82
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	118 305,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-311 694,18
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2401 (1)
LIBELLE : Traversée DOMMARTIN LES TOUL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	140 500,00	b 140 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	140 500,00	140 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	140 500,00	140 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 500,00
---	--------------------

(1) Couvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Éléments et dettes à l'origine du contrat											Parti- cipa- tion des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'ou- vert (9)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuel							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00											
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					11 010 425,18											
1641 Emprunts en euros libellés					11 010 425,18											
10278 00160 0002001301	Banque Fédérative du Crédit Mutuel		01/12/2009	31/12/2009	75 000,00	V	Eurobor 3m + 1,00% fixe à 1,00%	1,754	1,754	EUR	T	P	D	A-1		
10278 04800 00020212701	Crédit Mutuel de Toulouse		20/07/2002	30/09/2002	2 991 000,00	F	Taux fixe à 1,70%	1,700	1,700	EUR	T	P	D	A-1		
1048902	Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne	17/12/2001	10/04/2002	25/09/2002	07 000,00	F	Taux fixe à 5,30%	5,300	5,300	EUR	T	P	D	A-1		
1049022	Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne	20/12/2001	01/03/2002	23/08/2002	713 439,00	F	Taux fixe à 5,30%	5,300	5,300	EUR	T	P	D	A-1		
1200991	Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne	28/01/2007	26/04/2007	28/07/2007	70 000,00	F	Taux fixe à 4,12%	4,120	4,120	EUR	T	P	D	A-1		
1200993	Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne		26/10/2008	26/04/2008	233 000,00	F	Taux fixe à 4,52%	4,520	4,520	EUR	T	C	U	A-1		
1215072	Caisse des Dépôts et Consignations		01/02/2012	01/02/2012	400 000,00	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1		
160707	Société de Financement Local		25/03/2001	01/01/2002	580 000,00	F	Taux fixe à 5,57%	5,570	5,570	EUR	M	P	O	A-1		
160709	Société de Financement Local	28/01/2002	11/03/2002	01/01/2003	69 224,51	F	Taux fixe à 5,50%	5,500	5,500	EUR	A	P	O	A-1		
20024002	Banque Fédérative du Crédit Mutuel		31/03/2013	30/09/2013	300 000,00	F	Taux fixe à 4,50%	4,500	4,500	EUR	T	P	O	A-1		
202073	Société de Financement Local		31/03/2002	30/09/2002	490 000,00	F	Taux fixe à 5,50%	5,500	5,500	EUR	M	P	O	A-1		
210385	Société de Financement Local		28/02/2003	31/03/2003	160 000,00	F	Taux fixe à 4,50%	4,500	4,500	EUR	M	P	O	A-1		
226785	Société de Financement Local	25/04/2005	01/07/2007	01/10/2007	73 490,08	F	Taux fixe à 4,85%	4,850	4,850	EUR	T	P	O	A-1		
278207-1	Société de Financement Local		01/07/2012	01/10/2012	310 422,71	F	Taux fixe à 2,80%	2,800	2,800	EUR	T	C	O	A-1		
5244331	Caisse des Dépôts et Consignations	18/04/2019	01/06/2019	01/07/2020	1 722 000,00	V	Libor A+ 0,75%	1,500	1,500	EUR	S	C	O	A-1		

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Cate- gorie d'em- prunt (5)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
500993	La banque postale	10/12/2019	10/01/2020	01/05/2020	450 000,00	F	Taux fixe à 1,07%	1,070	1,070	EUR	T	C	O	A-1
500400	Banque l'Ardennaise du Crédit Mutuel		31/03/2007	30/06/2007	60 000,00	F	Taux fixe à 4,30%	4,300	4,350	EUR	T	P	O	A-1
05408225811	Crédit Agricole de Lorraine	25/11/2005	17/01/2006	11/04/2006	200 000,00	F	Taux fixe à 3,80%	3,930	3,500	EUR	T	P	O	A-1
06413412090	Crédit Agricole de Lorraine		27/07/2007	30/09/2007	450 000,00	F	Taux fixe à 4,70%	4,700	4,700	EUR	T	P	O	A-1
064493211487	Crédit Agricole de Lorraine	20/12/2006	01/01/2009	30/03/2009	65 000,00	F	Taux fixe à 5,42%	5,420	5,420	EUR	T	P	O	A-1
06450245720	Crédit Agricole de Lorraine		02/11/2009	09/02/2010	484 000,00	V	Euribor 3m + 0,45% fixe à 0,00%	1,185	1,181	EUR	T	P	O	A-1
06451715904	Crédit Agricole de Lorraine		04/01/2011	04/04/2011	700 000,00	F	Taux fixe à 3,51%	3,510	3,510	EUR	T	P	O	A-1
06473564944	Crédit Agricole de Lorraine	05/07/2016	31/08/2016	05/12/2016	57 400,00	F	Taux fixe à 1,93%	1,930	1,990	EUR	T	P	O	A-1
06473565093	Crédit Agricole de Lorraine	21/02/2017	22/08/2017	10/09/2017	400 000,00	F	Taux fixe à 1,30%	1,300	1,300	EUR	T	P	O	A-1
0720432	Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne		25/11/2010	25/02/2011	200 000,00	F	Taux fixe à 3,04%	3,040	3,040	EUR	T	P	O	A-1
9473100	Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne		08/12/2014	25/02/2015	33 000,00	F	Taux fixe à 2,65%	2,650	2,690	EUR	T	P	O	A-1
A000140	Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne		10/08/2009	25/10/2009	800 000,00	V	Euribor 3m + 0,25%, Escalé à 0,00%	2,400	2,400	EUR	T	P	O	A-1
1604538000EUR	La Banque postale	08/07/2021	20/08/2021	01/12/2021	520 000,00	F	Taux fixe à 0,93%	0,930	0,930	EUR	T	C	O	A-1
1640 Emprunts en devises (Total)					5,00									
1641 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
160 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (Total)					0,00									

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du capital													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1028 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
108 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1081 Autres emprunts (total)					0,00									
1082 Bons à court terme négociables (total)					0,00									
1087 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 016 425,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui tient compte seulement d'un ou de plusieurs indices) ; S : simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour fixe ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts au sein de la circulaire IGC/2150770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts payés (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 288 960,35					502 387,06	218 085,51	0,00	42 495,73
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		7 288 960,35					502 387,06	218 085,51	0,00	42 495,73
10276 20160 20020071301	N	0,00	A-1	5 653,50	0,75	V	Emprunt 2m + 1,00% float à 1,00%	4,000	5 660,50	170,22	0,00	0,00
10276 24600 20020272701	N	0,00	A-1	2 266 566,82	23,31	F	Taux fixe à 1,70%	1,700	103 834,40	48 935,15	0,00	0,00
1046002	N	0,00	A-1	5 234,19	6,40	F	Taux fixe à 5,30%	5,300	510,60	272,87	0,00	3,65
1047020	N	0,00	A-1	94 715,59	6,24	F	Taux fixe à 5,30%	5,300	3 412,79	4 034,90	0,00	02,79
1050391	N	0,00	A-1	32 121,12	6,32	F	Taux fixe à 4,12%	4,120	3 224,68	1 274,00	0,00	21,69
1209590	N	0,00	A-1	40 512,60	4,07	F	Taux fixe à 4,62%	4,620	11 020,00	2 040,20	0,00	399,02
1215672	N	0,00	A-1	60 639,01	3,59	F	Taux fixe à 4,51%	4,510	15 621,09	2 014,48	0,00	2 111,05
1501047	N	0,00	A-1	268 725,03	6,00	F	Taux fixe à 5,57%	5,570	28 457,04	14 745,03	0,00	0,00
1651862	N	0,00	A-1	90 002,27	6,01	F	Taux fixe à 5,07%	5,070	3 205,41	1 955,08	0,00	1 022,70
20024902	N	0,00	A-1	174 604,25	9,09	F	Taux fixe à 4,97%	4,970	15 329,85	8 286,58	0,00	1 322,27
210073	N	0,00	A-1	212 567,28	6,67	F	Taux fixe à 5,07%	5,070	21 192,70	12 022,15	0,00	0,00
210095	N	0,00	A-1	41 970,83	4,18	F	Taux fixe à 4,85%	4,850	2 299,82	1 808,46	0,00	0,00
2367015	N	0,00	A-1	41 603,70	12,21	F	Taux fixe à 4,85%	4,850	2 605,39	2 126,16	0,00	925,92
278207-1	N	0,00	A-1	169 597,78	12,21	F	Taux fixe à 2,00%	2,000	12 992,44	4 510,49	0,00	1 028,51

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes au 01/01/24											
	Couverture ? (10)	Montant ouvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/24	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICR de l'exercice
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote de budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
324231	N	0,00	A-1	1 021 541,00	20,02	V	Libor A + 0,75%	3,790	57 416,00	53 869,37	0,00	27 046,58
324232	N	0,00	A-1	202 500,00	21,10	F	Taux fixe à 1,07%	1,070	18 000,00	4 000,52	0,00	259,19
325425	N	0,00	A-1	36 472,51	7,00	F	Taux fixe à 4,35%	4,350	3 509,74	1 850,01	0,00	0,00
33423529811	N	0,00	A-1	110 442,20	12,04	F	Taux fixe à 3,02%	3,020	7 154,20	4 263,15	0,00	267,58
3343419990	N	0,00	A-1	197 458,57	7,25	F	Taux fixe à 4,29%	4,290	29 206,36	11 102,12	0,00	0,00
3343711087	N	0,00	A-1	47 337,47	12,00	F	Taux fixe à 5,42%	5,420	3 710,01	2 918,23	0,00	0,00
33450246723	N	0,00	A-1	162 595,97	5,82	V	Euribor 3m + 0,45%, Floor à 0,00%	4,308	21 002,40	5 603,80	0,00	541,21
3345771604	N	0,00	A-1	211 543,00	7,21	F	Taux fixe à 3,51%	3,510	34 424,80	10 433,08	0,00	2 290,10
33479564044	N	0,00	A-1	38 862,88	12,89	F	Taux fixe à 1,55%	1,550	2 767,77	995,32	0,00	30,55
33479566693	N	0,00	A-1	197 579,23	5,44	F	Taux fixe à 1,37%	1,370	31 734,00	2 320,02	0,00	119,84
3728432	N	0,00	A-1	70 000,00	8,02	F	Taux fixe à 3,04%	3,040	10 000,00	2 014,00	0,00	177,53
9473102	N	0,00	A-1	14 784,72	6,97	F	Taux fixe à 2,85%	2,850	2 304,29	305,03	0,00	9,16
A200145	N	0,00	A-1	129 767,84	9,82	F	Taux fixe à 4,82%	4,820	11 169,70	5 944,01	0,00	1 011,00
N065390297UR	N	0,00	A-1	461 200,00	27,08	F	Taux fixe à 0,92%	0,920	17 333,32	4 412,85	0,00	247,26
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total) (1)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
155 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1551 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1552 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1557 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 294 990,35					502 387,56	218 085,51	0,00	40 486,78

(0) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserve, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le « O/N » à partir des opérations de couverture.

(11) Catégorie d'emprunt : Extension à l'actif de classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICED 10150/77C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts sur le titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels sur le titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 658.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 798.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cas) ou encadré (autres) (a)														
TOTAL (a)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Bornière simple (b)														
TOTAL (b)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (c)														
TOTAL (c)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 2 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (d)														
TOTAL (d)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (e)														
TOTAL (e)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (f)														
TOTAL (f)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant le type de la structure de la structure du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 - Indices zone euro / 2 - Indices relatif français ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indice zone euro / 5 - Ecart d'indice hors zone euro / 6 - autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant : index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complétable à l'article 669-11 et les intérêts écartés à payer au titre du contrat d'échange et complétable à l'article 669-11.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétable à l'article 669-11.

ASSAINISSEMENT - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - ASST - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacent		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 288 290 35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapéen)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 1, multiplicateur jusqu'à 3 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 3	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cede annexe relative à la stock de dette au 01/01/24 après opérations de couverture éligibles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	02/03/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	02/03/2017
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de travaux	5	02/03/2017
L	Voitures et véhicules légers	5	02/03/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	02/03/2017
L	Mobilier	10	02/03/2017
L	Matériel de bureau	5	02/03/2017
L	Matériel informatique	3	02/03/2017
L	Matériel de voirie	10	02/03/2017
L	Réseau d'assainissement	50	02/03/2017
L	Station d'épuration	30	02/03/2017
L	Organes de régulation	6	02/03/2017
L	Appareil de laboratoire, outillages, compteurs	6	02/03/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		46 297,00	46 297,00	0,00	46 297,00
Risques d'impayabilité	0,00		46 297,00	46 297,00	0,00	46 297,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		46 297,00	46 297,00	0,00	46 297,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(*) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	2 840 767,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-271 813,33	-271 813,33
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-271 813,33	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-271 813,33	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-271 813,33	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	808 040,82	808 040,82
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 814 766,61	2 814 766,61
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 006 725,79	2 006 725,79

(1) Elements à compléter uniquement s'il y a eu réponse des résultats anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		808 040,82	808 040,82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		505 000,00	505 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	505 000,00	505 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		303 040,82	303 040,82
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	287 000,00	287 000,00
020	Dépenses imprévues	16 040,82	16 040,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 814 766,61	III 2 814 766,61
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 814 766,61	2 814 766,61
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 000,00	12 000,00
28131	Bâtiments	96 000,00	96 000,00
28135	Installations générales, agencements, ...	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	605 000,00	605 000,00
28155	Outillage industriel	9 000,00	9 000,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	1 000,00	1 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	377 000,00	377 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 000,00	1 000,00
28182	Matériel de transport	19 000,00	19 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	16 000,00	16 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 675 766,61	1 675 766,61

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (3)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice(s) notés pour modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice :	
	Année	Profil							Taux (2)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (2)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (6)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP hors logements sociaux					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP hors logements sociaux					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer : C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour en fin ; X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer le pério de des remboursements : A : annuité ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui évolue par seuils) ; d : dans la limite d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux actuariel, tous frais compris.

(6) Taux sans option de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A1 (cf. la classification des emprunts dans le typologie de la circulaire FCB1016677C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et constatés à l'entrée (01/01) à l'entrée (31/12) de l'exercice à (0) = intérêts décaissés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	
1301 Bouvron STEP	1 582 405,00	0,00	1 582 405,00	388 024,88	582 000,00	602 380,12
2201 EU Foug rue F. Mitterand 2102	2 280 000,00	0,00	2 280 000,00	109 053,52	430 000,00	1 740 946,48
Lanouvellle dre Foug	120 000,00	2 200 000,00	2 320 000,00	87 874,29	440 000,00	1 792 125,71
2001 Terres Tuloises Nord	7 300 000,00	0,00	7 300 000,00	2 413 982,49	4 224 500,00	681 517,51
2401 Traversée de DLT	0,00	562 000,00	562 000,00	0,00	140 500,00	421 500,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagés et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 63

VOTES :

Pour : 62

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par (1) Le Président Fabrice CHARTREUX,

A TOUL le 11/04/2024

(1) Le Président Fabrice CHARTREUX,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A TOUL, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1) Le Président Fabrice CHARTREUX, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le *12/04/2024*

A .le *12/04/2024*

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : du conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



